

Comité Social et Economique extraordinaire du 20 janvier 2025 de l'Etablissement Renault Ile-de-France

Information Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de l'Ingénierie Renault SAS

Déclaration SUD

Le CSE est consulté aujourd'hui sur les évolutions d'organisation de l'ingénierie Renault SAS.

Dans son projet présenté aux représentants du personnel et aux salariés, la direction de l'Ingénierie annonce la couleur. L'objectif de cette réorganisation est :

- D'« *Aller plus vite* »,
- De « *Réduire les coûts de développement* »,
- De « *Faire évoluer l'état d'esprit en développant la responsabilisation & l'esprit entrepreneurial* ».

Les impacts organisationnels décrits dans le projet sont forts :

- « *Davantage de présence sur site pour une meilleure efficacité des plateaux projets* »
- « *Une organisation du travail pilotée par le planning projet (télétravail, organisation des congés, gestion des pics de charge)* »
- « *Un temps de travail renforcé pour améliorer la compétitivité* »

Il ne s'agit donc pas seulement d'un changement d'organisation mais également d'un changement de modes de travail : réduction du télétravail, perte de jours de congés, hausse du temps de travail gestion contrainte des congés. Ceux-ci se placent dans la lignée du Contrat social France 2025-2027 qui vient d'être signé par la CFE-CGC et la CFDT.

D'un côté, la prise des congés sera pilotée par le planning projet, ce qui restreint l'autonomie des salariés dans la gestion de leurs congés. De l'autre, l'accord Contrat Social France a revu les règles de gestion des congés « *dans une volonté de responsabiliser les salariés et de les rendre plus autonomes dans la prise de leurs congés* ». Que d'injonctions contradictoires ! Résultat : les salariés risquent de perdre des congés faute de pouvoir les poser alors que le Compteur Temps Individuel (CTI) est désormais plafonné à 15 jours par trimestre. La perte de jours de RTT est un nouveau coup porté aux 35h et aux conditions de travail des salariés.

D'autre part, nous rappelons que les nouvelles règles de restriction du télétravail à deux jours par semaine (et donc la suppression de la formule 3 jours de TT/semaine) s'imposent au 1^{er} septembre 2025 et pas au 1^{er} février 2025. Il s'agit de ne pas brutaliser les modes de vie des salariés qui ont été encouragés depuis le Covid par la direction elle-même qui incitait à faire plus de télétravail, avant de venir en arrière.

A cela, il faut ajouter le transfert d'activités et de salariés. Alors que la scission de l'Ingénierie entre Ampere sas, Ampere ST et Renault sas date d'à peine 15 mois, 117 salariés Renault sas sont priés de rejoindre Ampere sas et 45 de faire le chemin inverse. Cela n'aurait-il pas été plus simple d'adapter l'organisation s'il n'y avait pas eu le découpage de l'Ingénierie entre Renault et Ampere ?

La direction promet des mutations au volontariat. Mais elle sort le rouleau compresseur en laissant juste quelques jours aux salariés concernés pour se décider et pas de plan B : ceux qui refusent la mutation devront trouver eux-mêmes un autre poste.

SUD demande :

- Un délai supplémentaire de réflexion en ce qui concerne les mutations,
- Que le salarié qui refuse sa mutation puisse conserver son poste et son activité actuelle le temps d'être basculé sur un autre poste,
- Que pour chaque salarié qui refuserait sa mutation, la direction lui propose un reclassement et pas juste un « *suivi et un accompagnement personnalisé dans la recherche de mobilité* ».

Nous alertons sur une sous-évaluation des impacts de cette nouvelle réorganisation. En effet, le changement des conditions de travail de travail et l'impact des mutations ne sont pas pris en compte dans l'étude d'impact présenté par la direction.

Pour aller plus vite, la direction ne compte pas donner plus de moyens à l'Ingénierie. Au contraire, l'Ingénierie Renault passerait de 2 147 à 2075 salariés, soit une baisse de 3,3% des effectifs. La réduction des coûts et des effectifs met aussi en péril les capacités de développement et d'innovation de Renault en France.

Malgré nos demandes, nous n'avons toujours pas les prévisions du plan de charge, ni celles de l'évolution des effectifs et des compétences de l'Ingénierie.

Dans la logique de leur opposition au démantèlement de l'Ingénierie Renault, les élus SUD voteront contre le projet de réorganisation présenté ce jour.